Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes de conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le lundi 3 mars 2014 à 11 h 5650, rue d'Iberville, 2e étage

PRÉSENCES:

Monsieur François William Croteau, Maire d'arrondissement Madame Érika Duchesne, Conseillère du district du Vieux-Rosemont Monsieur François Limoges, Conseiller du district de Saint-Édouard Monsieur Guillaume Lavoie, Conseiller du district de Marie-Victorin

ABSENCES:

Monsieur Marc-André Gadoury, Conseiller du district d'Étienne-Desmarteau

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. François William Croteau, maire d'arrondissement.

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Josée Bédard, Directrice d'arrondissement par intérim
Madame Constance Lauzon, Directrice des affaires publiques et du greffe
Me Karl Sacha Langlois, Secrétaire d'arrondissement

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 11 h 05.

10.01
CA14 26 0049

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 3 mars 2014

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Érika Duchesne

Et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 3 mars 2014, tel que livré aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité

10 - Période d'information des conseillers	
10 - Période de questions du public	
50.01	

CA14 26 0050

Nomination de madame Diane Martel au poste de directrice des travaux publics à l'arrondissement de Rosemont - La Petite-Patrie, à compter du 3 mars 2014

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par

Monsieur François William Croteau, Monsieur Guillaume Lavoie, Monsieur

François Limoges, Madame Érika Duchesne

Et résolu :

De nommer Madame Diane Martel, à titre de directrice des travaux publics à l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie, à compter du 3 mars 2014, le tout conformément à la Politique de rémunération et aux conditions et avantages des cadres en vigueur.

	Adoptée à l'unanimité 1141416002	
Levée de la séance		
L'ordre du jour étant épuisé, le maire d'arrondissement déclare la séance levée à 11 H 06.		
François William Croteau Maire d'arrondissement	M ^e Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA Secrétaire d'arrondissement	

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 10 mars 2014.